

Tarifs et modalités d'inscription

Les *tarifs* sont déterminés :

- En fonction du calcul d'un quotient familial qui tient compte des revenus de la famille
- Du lieu d'habitation,
- De la formule d'inscription choisie.

Une adhésion de 10 € à l'année au FJEP est à prévoir sauf si l'enfant participe déjà à une activité du Foyer.

Durée	Tranche 1 0 à 700 €		Tranche 2 701 à 1000 €		Tranche 3 1001 à 1500 €		Tranche 4 1501 à 2500 €		Tranche 5 Supér. à 2500 €	
	Orcet	Extér	Orcet	Extér	Orcet	Extér	Orcet	Extér	Orcet	Extér
1/2 journée										
- matin ou après-midi	4,5 €	5,5 €	5,5 €	6,5 €	6,5 €	7,5 €	7,5 €	8,5 €	8,5 €	9,5 €
- avec temps de repas	5,5 €	6,5 €	6,5 €	7,5 €	7,5 €	8,5 €	8,5 €	9,5 €	9,5 €	10,5 €
1 journée	10 €	12 €	12 €	14 €	14 €	16 €	16 €	18 €	18 €	20 €
Sortie ou activité exceptionnelle + 4 € si restaurant	3 €	3 €	3,5 €	3,5 €	4 €	4 €	4,5 €	4,5 €	5 €	5 €

Déductible des impôts pour les enfants âgés de moins de 6 ans.

Règlement en espèces, chèques vacances ou par chèques à l'ordre du FJEP.

Modalités d'inscription

En premier lieu, la famille doit remplir un dossier d'inscription et fournir les pièces indiquées ci-dessous.

Documents et informations à fournir

- la fiche de liaison, téléchargeable sur le site : www.fjep-orcet.fr/accueil-loisirs.
- photocopie de la partie «vaccins» du carnet de santé
- le numéro d'allocataire CAF
- le quotient familial,
- un justificatif de domicile (pour les Orcétois)

Toute inscription est effective du premier mercredi de l'année scolaire au dernier jour des vacances d'été.

Pour connaître votre quotient familial

1. Avec l'aide de votre n° d'allocataire, nous pouvons éventuellement vous indiquer votre quotient familial

2. Si vous n'avez pas de n° d'allocataire ou que vous ne le connaissez pas, il est possible de le calculer avec votre dernier avis d'imposition sur le revenu, suivant la formule ci-dessous :

[montant des revenus nets annuels* N-1 divisé par 12 + prestations familiales mensuelles] divisé par le nbre de parts

* avant abattements fiscaux

Accueil de loisirs 4-12 ans

MERCREDIS

&



VACANCES

ORCET

Accueil de loisirs

24 rue de la Narse - 63670 ORCET

Tél. 04 73 69 44 61

En cas d'urgence : 07 87 62 37 39

accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr

<http://www.fjep-orcet.fr/accueil-loisirs>

2017-2018





Mercredis

■ Ecole primaire d'Orcet

Accueil des enfants de **7 h 30 à 9 h 30**
De 11 h 45 à 12 h 15 (repas + après-midi)
De 13 h à 14 h (après-midi)
Départ entre **17 h et 18 h**

Inscriptions

Au plus tard à 16 h le vendredi pour le mercredi de la semaine suivante :

de préférence par mail : accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr
ou par téléphone : 04.73.69.44.61.

Toute réservation est due sous réserve de la présentation d'un certificat médical ou d'un autre justificatif.

Tarifs et modalités

d'inscription figurent au verso.

Tarifs selon
quotient familial
et lieu d'habitation
(voir au verso)

Transport

Les enfants inscrits dans les activités* FJEP du mercredi (danse, initiation sportive, théâtre, roller, escrime...) pourront continuer à y participer : le Foyer se chargera de les accompagner d'un lieu vers un autre en toute sécurité.

* Ces activités nécessitent une inscription séparée.

4-12 ans

Vacances

■ Salle Jean Moulin

Accueil des enfants de **8 h à 9 h 30**
De 11 h 45 à 12 h 15 (repas + après-midi)
De 13 h à 14 h (après-midi)
Départ entre **17 h et 18 h**

Inscriptions

A la journée ou la demi-journée **au plus tard 15 jours avant le séjour.**

Joindre le règlement à l'inscription.

Ajouter le montant de la sortie (voir tarif au verso) : si l'enfant fait la sortie programmée, il faut deux jours d'inscription minimum dans la semaine.

Si inscription sur deux semaines, le programme d'activité est différent chaque semaine.

Dates d'ouverture

Toussaint	du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre 2017 <i>sauf mercredi 1er novembre férié.</i>
Hiver	du lundi 12 au vendredi 23 février 2018
Printemps	du lundi 9 au vendredi 20 avril 2018
Juillet	du lundi 9 au vendredi 27 juillet 2018
Août	du lundi 20 août à la rentrée des classes.

Les repas

C'est à la famille de fournir et d'apporter chaque matin le repas de l'enfant sous forme de panier-repas (sachet ou boîte et bouteille d'eau marqués au nom de l'enfant. Il sera conservé au frais jusqu'au déjeuner et réchauffé, si nécessaire, au micro-ondes). Nous fournissons les goûters. Les allergies de toutes natures doivent être signalées sur la fiche sanitaire de liaison (voir au verso).

Accueil possible
des enfants
jusqu'à 15 ans
pendant les
vacances.